



 Prendre le bus liane 3 en direction de Fontaine d'Ouche, descendre à l'arrêt "Avenue du lac", puis rejoindre l'allée de Grenoble.

 À partir de la gare SNCF, prendre la direction de Paris, puis de Fontaine d'Ouche.



Agir contre les discriminations !

Colloque
Mardi 23 mars 2010
de 9h à 17h
Maison de quartier
Fontaine d'Ouche



AMACOD
Antenne municipale et associative
de lutte contre les discriminations



Mot du maire

Je souhaiterais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à ce colloque dont le thème "Collectivités locales et associations : agir ensemble dans la lutte contre les discriminations" est au coeur de mes préoccupations et de mon engagement.

Il me paraît se situer, de surcroît, au centre du débat public, tant il nous renvoie vers une question fondamentale qui se pose à toutes nos villes et bien au-delà : comment concevons nous notre "vivre ensemble" ?

Je voudrais, ensuite, vous exprimer ma reconnaissance pour avoir bien voulu mettre votre compétence et votre énergie, au service d'une mission qui est une mission essentielle pour les valeurs de la République.

Vous défendez la devise de notre République. Vous défendez l'égalité entre les citoyens. Vous défendez une France où chacun a sa place. Où chacun a les mêmes droits. Ces droits, vous leur donnez un sens.

Ces valeurs que vous défendez, je les partage. C'est pour cela que j'ai souhaité que nous travaillions ensemble. L'un des combats communs que nous avons à mener est la lutte contre les discriminations.

Pour que cette lutte soit efficace, il faut l'engagement de tous, institutionnels, associations, acteurs de terrain. Ce que nous devons partager, c'est le refus de la fatalité et la volonté de faire bouger les choses. Notre action est complémentaire. C'est une évidence. Il ne suffisait pas de le dire. Il fallait agir.

C'est pourquoi, nous avons créé, à Dijon, la commission extramunicipale de lutte contre les discriminations ainsi que l'antenne municipale et associative contre les discriminations (AMACOD).

À vous qui venez réfléchir, proposer mais également témoigner et partager une expérience, je tenais à vous dire combien je suis sensible à votre engagement permanent au service des droits de l'Homme.

Dijon entend faire de la lutte contre les discriminations un exemple de politique sociale conduite avec détermination et réaffirmer ainsi son attachement aux principes républicains. C'est à la construction d'une société plus fraternelle et solidaire qu'il faut s'atteler au sein de laquelle la lutte contre les discriminations doit être placée au rang des priorités politiques.

François Rebsamen
Maire de Dijon
Sénateur de la Côte-d'Or
Président du Grand Dijon

Programme

(Président de séance : Michel Verpeaux,
professeur de droit - Paris I)



8h30 : accueil

9h : ouverture par François Rebsamen, maire de Dijon, sénateur de la Côte-d'Or et président du Grand Dijon / Alain Millot, 1^{er} adjoint au maire et président de la commission extramunicipale de lutte contre les discriminations / Bruno Lombard, président de la ligue de l'enseignement de Côte-d'Or

De 9h15 à 10h30 : des repères pour mieux agir ensemble

- Discrimination, racisme et stéréotypes. Concepts et représentations, Joëlle Bordet, psychosociologue, CSTB.
- Le rôle de la HALDE dans la lutte contre les discriminations, Frédérique Ast, juriste, HALDE.

De 10h30 à 11h30 : discrimination et justice

- Le principe de non discrimination dans la jurisprudence communautaire (âge, sexe, nationalité, handicap) : Philippe Icard, maître de conférence, CREDESPO, université de Bourgogne.
- Les discriminations en matière d'accès aux emplois publics : Joël Mekhantar, adjoint au maire, professeur, CREDESPO, université de Bourgogne.

De 11h30 à 12h30 : le rôle des collectivités locales dans la lutte contre les discriminations. Comment l'articulation avec les associations peut-elle se faire ?

- Alexandre Kosak, responsable de la mission égalité, ville de Lyon / Mustapha Kharmoudi, ville de Besançon / Alain Millot, 1^{er} adjoint au maire et président de la commission extramunicipale de lutte contre les discriminations.

12h30 : buffet

De 13h30 à 14h30 : forum des acteurs locaux (stand des acteurs de la lutte contre les discriminations)

De 14h30 à 16h30 : s'outiller pour mieux lutter contre les discriminations

Atelier 1 – Des représentations initiales à une pédagogie de la diversité : comment aborder la problématique des phénomènes discriminatoires ?

Atelier 2 – De l'entretien à la prise en charge juridique : comment accompagner une victime de discriminations ?

Atelier 3 – Du constat à des pratiques : comment agir ensemble contre les discriminations au travail ?

De 16h30 à 17h : synthèse et perspectives



Coupon réponse

À retourner avant le lundi 15 mars 2010

Renseignement et inscription par :

Mail : mbagnard@laligue.org

Téléphone : 03 80 30 68 23

Courrier :

AMACOD

Inscription colloque "Lutte contre les discriminations"
2, rue Claude Bernard - 21000 DIJON



Je souhaite participer au colloque

- La journée entière
- Le matin
- L'après-midi



Inscription aux ateliers (un seul choix)

- Atelier 1
- Atelier 2
- Atelier 3



Inscription au buffet

- Oui, je serai présent(e) au buffet
- Non, je ne serai pas présent(e) au buffet

Mme Melle Mr

Nom : Prénom :

Structure :

Fonction :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. : Courriel :@.....